

Programme d'études techniques

311.A0

Techniques de sécurité incendie

Version 2008

Secteur
de formation

7

Bâtiment
et travaux publics

Québec 

Programme d'études techniques

311.A0

Techniques de sécurité incendie

Version 2008

Secteur
de formation

7

Bâtiment
et travaux publics

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Équipe de production

Coordination

Manon Chiasson

Responsable du secteur Bâtiment et travaux publics
Direction générale des programmes et du développement
Secteur de la formation professionnelle et technique
et de la formation continue
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Conception et rédaction

Sylvain L'Hostie

Capitaine
Service de sécurité incendie
Ville de Montréal
Spécialiste du contenu et de l'enseignement

Soutien à la conception

Diane Barrette

Conseillère en développement de programmes d'études
Groupe Vision Compétence
Services conseils en éducation

Jean Lacroix

Directeur adjoint de l'Institut de protection contre les
incendies du Québec (IPIQ)
Commission scolaire de Laval

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et
du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008 –08-00407

ISBN 978-2-550-53695-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-53696-3 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Participants du groupe type *Combat d'incendie avancé*

Guy Daoust
Coordonnateur du département
Sécurité incendie
Collège Montmorency
Laval

Mathieu Lorrain
Lieutenant instructeur
Service des incendies
Ville de Laval

André Fillion
Lieutenant instructeur
Service des incendies
Ville de Longueuil

Sylvain Monette
Chef de la division de la formation
Service des incendies
Ville de Laval

Gaétan Laroche
Chef de la division de la formation
Service des incendies
Ville de Québec

Charles Plante
Conseiller en santé et sécurité au travail
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM)
Montréal

François Massé
Chef, Opérations
Service des incendies
Ville de Montréal

Alain Rancourt
Lieutenant
Service des incendies
Ville de Gatineau

Observatrice et observateur

Suzanne Lahaie
Adjointe à la direction des études
Responsable du développement pédagogique
Collège Montmorency

Michel Morin
Directeur général
Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)
Belœil

Participants du groupe type *Interventions en situation de crise*

Marie-Christine Boulanger
Coordonnatrice du dossier CBRN-Terrorisme
Ministère de la Sécurité publique
Québec

Gaétan Laroche
Chef de la division de la formation
Service des incendies
Ville de Québec

Michel Denis
Chef, Opérations
Service des incendies
Ville de Montréal

François Massé
Chef, Opérations
Service des incendies
Ville de Montréal.

Marc Desrochers
Lieutenant
Service des incendies
Ville de Gatineau

Sylvain Monette
Chef de la division de la formation
Service des incendies
Ville de Laval

Gaétan Drouin
Chef de la division intervention/administration
Service des incendies
Ville de Sherbrooke

François Raymond
Lieutenant
Service des incendies
Ville de Longueuil

Sylvain Gariépy
Lieutenant
Service des incendies
Ville de Laval

Jean Rioux
Pompier
Service des incendies
Ville de Gatineau

Observatrice et observateur

Suzanne Lahaie
Adjointe à la direction des études
Responsable du développement pédagogique
Collège Montmorency

Michel Morin
Directeur général
Association des chefs en sécurité incendie du Québec
(ACSIQ)
Belœil

Participants du groupe type *Prévention des incendies*

Chantal Bibeau
Lieutenante inspectrice
Service de sécurité incendie
Ville de Laval

Gaétan Laroche
Chef de la division de la formation
Service des incendies
Ville de Québec

Pierre Boucher
Lieutenant
Service de sécurité incendie
Ville de Longueuil

Pierre Mantville
Chef de division
Service de sécurité incendie
Ville de Gatineau

Brigitte Daoust
Chef, Opérations
Service de sécurité incendie
Ville de Montréal

Dany Robitaille
Chef de division en prévention et en administration
Service de sécurité incendie
Ville de Sherbrooke

Roger Gilbert
Consultant et enseignant retraité
Saint-Jérôme

Anik St-Pierre
Enseignante
Collège Montmorency
Laval

Réal Hévey
Coordonnateur en sécurité incendie
MRC Les Moulins
Terrebonne

Observatrice et observateurs

Suzanne Lahaie
Adjointe à la direction des études
Responsable du développement pédagogique
Collège Montmorency

Charles Plante
Conseiller en santé et sécurité au travail
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail –
secteur « affaires municipales » (APSAM)
Montréal

Michel Morin
Directeur général
Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)
Belœil

Participants à la validation du projet de formation

Milieu du travail

Claude Bordeleau
Technicien ambulancier, instructeur
Services préhospitaliers d'urgence de la Montérégie

Claude Chevalier
Directeur adjoint
Services de sécurité incendie
Ville de Longueuil

Daniel Courtemanche
Chef, Opérations
Services de sécurité incendie
Ville de Gatineau

Gaétan Laroche
Chef de division à la formation
Services de sécurité incendie
Ville de Québec

Michel Morin
Directeur général
Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)
Belœil

Robert Séguin
Directeur
Services de sécurité incendie
Ville de Laval

Louis Vallée
Conseiller en formation
Ministère de la Sécurité publique
Québec

Milieu de l'éducation

Yvon Alarie
Enseignant
Département de sécurité incendie
Collège Montmorency
Laval

Denyse Blanchet
Directrice des études
Collège Montmorency
Laval

Dominique Couture
Coordonnatrice
École des pompiers
Campus Notre-Dame-de-Foy
Saint-Augustin-de-Desmaures

Guy Daoust
Coordonnateur
Département de sécurité incendie
Collège Montmorency
Laval

Suzanne Lahaie
Adjointe à la directrice des études
Collège Montmorency
Laval

Ghislain Picard
Conseillère pédagogique
Campus Notre-Dame-de-Foy
Saint-Augustin-de-Desmaures

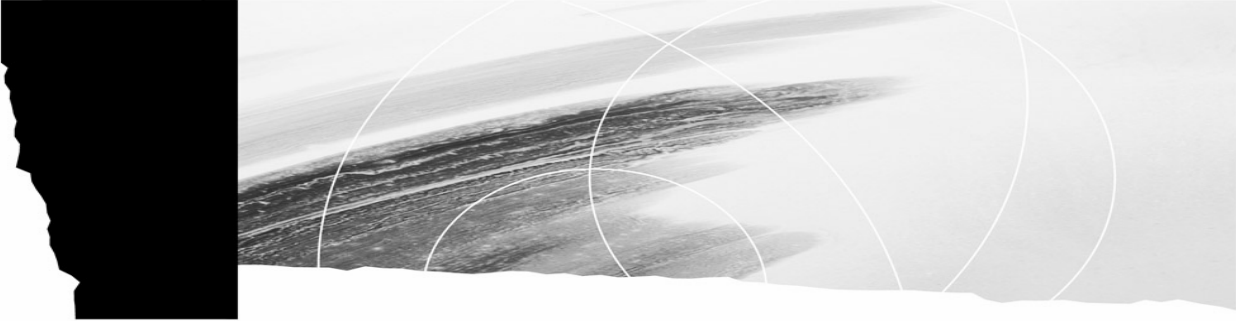
Observateurs

Guy Dussault
Directeur
Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ)
Commission scolaire de Laval

Pierre Pilon
Directeur
Académie des pompiers
Mirabel

Table des matières

Présentation du programme d'études.....	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique.....	53
Intentions éducatives en formation spécifique.....	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail et le contexte d'intervention.....	61
Analyser l'incidence des phénomènes physiques et chimiques sur une intervention en sécurité incendie.	63
Prévoir les dangers associés à la structure de bâtiments lors d'un incendie.	65
Appliquer des techniques d'intervention psychosociale.	67
Maintenir à jour sa compétence relative à la fonction de premier répondant.	69
Analyser l'apport des systèmes de détection et d'autoprotection relativement à la lutte contre les incendies.	73
Combattre des incendies dans des installations souterraines.....	75
Intervenir dans les zones à accès limité lors d'incidents à risques de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN).	77
Analyser des tactiques de lutte contre l'incendie en vue d'interventions particulières.....	81
Interpréter des plans de bâtiments, de sites et d'infrastructures urbaines.	83
Effectuer la recherche et le sauvetage de victimes en milieu urbain.....	85
Situer les rôles et les fonctions des divers intervenants en sécurité incendie et en sécurité civile.	89
Prévoir les dangers d'incendie associés aux systèmes électriques, de ventilation, de climatisation et de chauffage.	91
Maintenir les exigences physiques propres à l'intervention en sécurité incendie.	93
Traiter des données en sécurité incendie sur supports informatiques.	95
Agir à titre d'éducateur ou d'éducatrice du public en prévention des incendies.....	97
Interpréter des plans de sécurité incendie.....	99
Préparer des plans d'intervention en sécurité incendie.	101
Combattre des incendies dans des bâtiments comprenant des systèmes mécaniques complexes.....	103
Formuler des recommandations relatives à la réduction de l'occurrence des incendies.	107



311.A0

Techniques de sécurité incendie

Année d'approbation : 2008

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	72 unités
Durée totale :	1 950 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	1 290 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et, le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Diplôme d'études professionnelles *Intervention en sécurité incendie*

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques de sécurité incendie* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. En fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et standards.

Le programme *Techniques de sécurité incendie* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 45 1/3 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 0210 Analyser la fonction de travail et le contexte d'intervention.
- 0211 Analyser l'incidence des phénomènes physiques et chimiques sur une intervention en sécurité incendie.
- 0212 Prévoir les dangers associés à la structure de bâtiments lors d'un incendie.
- 0213 Appliquer des techniques d'intervention psychosociale.
- 0214 Maintenir à jour sa compétence relative à la fonction de premier répondant.
- 0215 Analyser l'apport des systèmes de détection et d'autoprotection relativement à la lutte contre les incendies.
- 0216 Combattre des incendies dans des installations souterraines.
- 0217 Intervenir dans les zones à accès limité lors d'incidents à risques de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN).
- 0218 Analyser des tactiques de lutte contre l'incendie en vue d'interventions particulières.
- 0219 Interpréter des plans de bâtiments, de sites et d'infrastructures urbaines.
- 021A Effectuer la recherche et le sauvetage de victimes en milieu urbain.
- 021B Situer les rôles et les fonctions des divers intervenants en sécurité incendie et en sécurité civile.
- 021C Prévoir les dangers d'incendie associés aux systèmes électriques, de ventilation, de climatisation et de chauffage.
- 021D Maintenir les exigences physiques propres à l'intervention en sécurité incendie.
- 021E Traiter des données en sécurité incendie sur supports informatiques.
- 021F Agir à titre d'éducateur ou d'éducatrice du public en prévention des incendies.
- 021G Interpréter des plans de sécurité incendie.
- 021H Préparer des plans d'intervention en sécurité incendie.
- 021J Combattre des incendies dans des bâtiments comprenant des systèmes mécaniques complexes.
- 021K Formuler des recommandations relatives à la réduction de l'occurrence des incendies.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

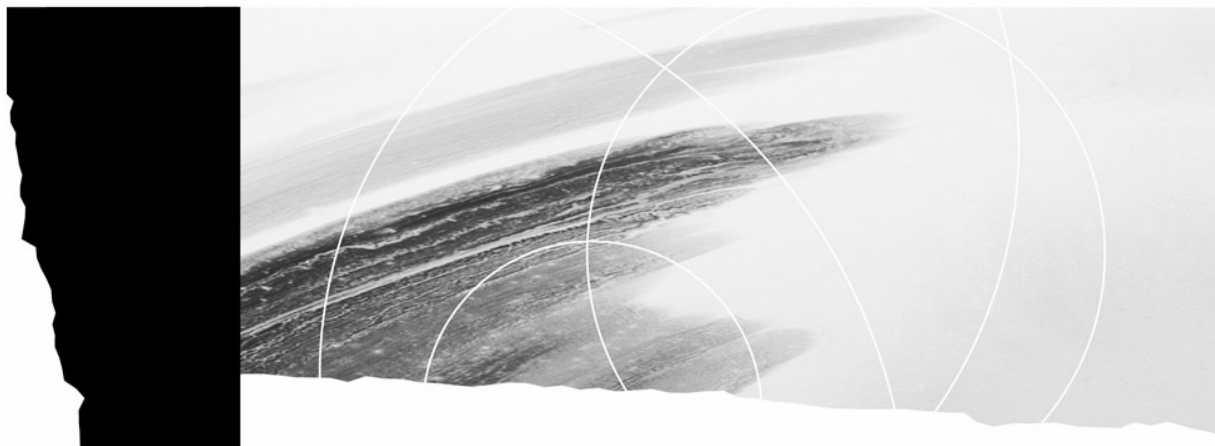
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

**Intentions éducatives en formation
générale**

**Objectifs et standards de la formation
générale**

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. |
| 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. | <ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 4 Élaborer un plan de dissertation. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. |
| 2 Comparer des textes. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. |
| 3 Déterminer un point de vue critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du point de vue critique. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-4
 Nombre d'unités : 2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. |
| 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. |
| 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinents. Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | Éléments | Critères de performance |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Nombre d'heures-contact :	60
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. |
| 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.</p> <p>2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.</p> <p>3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Sciences humaines

Code : 000W

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. |
| 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. |
| 3 Établir des conclusions. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. |
| 2 | Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. |
| 3 | Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. |
| 4 | Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes. | <ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments**Critères de performance**

1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.

2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.

- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).

3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Langue moderne

Code : 000Z

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques.
- À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.
- À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.
- À partir :
 - de situations de la vie courante;
 - de sujets simples de la vie courante.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message entendu.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
- Prononciation intelligible.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence dans l'expression du message.
- Réponses pertinentes aux questions posées.

4 Rédiger un texte de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |
|---|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. • Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

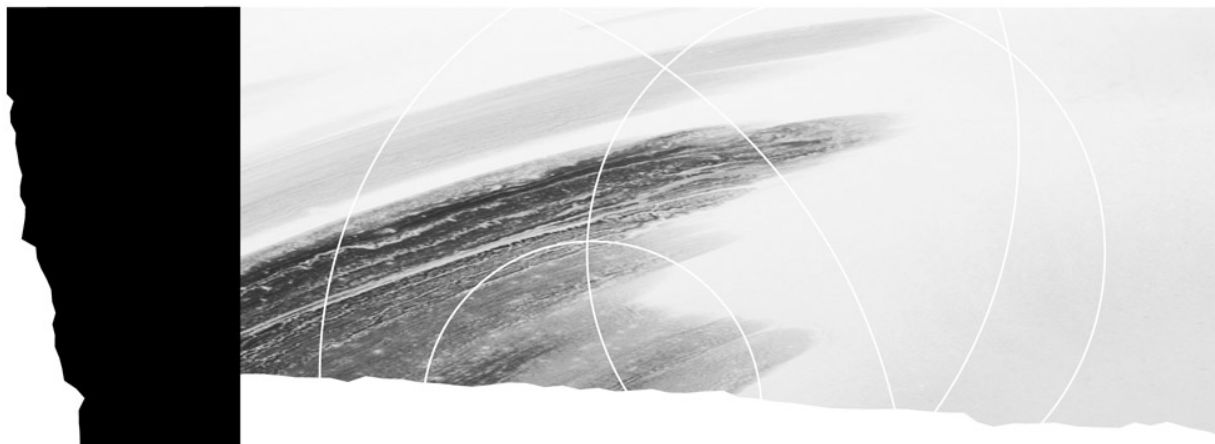
Précisions sur la compétence**Critères de performance**

- 1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.
- 2 Utiliser le médium.

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intentions éducatives en formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques de sécurité incendie* vise à former des pompiers ou pompières aptes à travailler dans les agglomérations à forte densité de population ainsi que dans les villes centres ayant un parc industriel d'envergure.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les pompiers et pompières sont appelés à agir dans toutes circonstances au regard de risques nouveaux mais non moins réels, que l'on pense aux risques sociaux (terrorisme), naturels ou technologiques à l'intérieur d'un parc immobilier urbain qui évolue à une grande vitesse sur le plan de la construction et de la vocation des bâtiments. Ces personnes interviennent dans une optique d'optimisation des services de sécurité incendie, compte tenu de leur expertise (capacité d'intervenir dans des endroits particuliers et dangereux, capacité d'utiliser de l'équipement spécialisé, etc.) et à partir d'une chaîne de commandement unifiée au moment d'opérations de sécurité civile.

Dans les agglomérations à forte densité de population, les champs d'intervention des pompiers et pompières présentent des caractéristiques particulières nécessitant une réponse adaptée aux besoins. En voici une brève description.

Lutte contre l'incendie avancé

Dans les agglomérations à forte densité de population, la lutte contre l'incendie exige de nouveaux savoirs et de nouvelles habiletés. La complexité accrue de la mécanique des bâtiments institutionnels et industriels, l'ajout de normes sur la construction, l'arrivée de matériaux qui entraînent de nouveaux phénomènes de combustion, les bâtiments en hauteur à forte densité de population impliquant le sauvetage de personnes ayant des caractéristiques particulières (centres hospitaliers ou pour personnes âgées, complexe de logements, etc.), les interventions à bord des navires, les barrages hydroélectriques, les bâtiments et complexes industriels susceptibles d'abriter des matières dangereuses ne sont que quelques exemples de cas dont les pompiers et pompières devront prendre en considération au cours de leurs interventions.

Prévention des incendies

Compte tenu des orientations ministérielles, l'analyse et la couverture de risques (schémas de couverture de risques) influenceront sur les tâches que les pompiers et pompières auront à effectuer. Dans leurs interventions visant à réduire l'occurrence et le risque d'incendies, ces personnes pourraient être appelées à participer, notamment, à la réalisation de plans d'intervention, à des activités d'éducation du public, à faire du repérage (patrimoine bâti, tissu industriel, souterrain, etc.) et à effectuer des relevés dans divers types de bâtiments sur le territoire à desservir. Bref, ils et elles devront reconnaître, entre autres, les situations problématiques présentant des dangers en raison de la population touchée (personnes à mobilité réduite, modalités d'évacuation, etc.), des nouvelles structures de bâtiment, des nouveaux types de matériaux, de la présence de matières dangereuses, etc.

Interventions en situation de crise

Les pompiers et pompières interviennent dans différentes situations d'urgence, mis à part les incendies et les urgences médicales. Un sinistre implique des interventions avec diverses autorités dont les responsabilités sont à la fois distinctes, complémentaires et convergentes : les services policiers, les municipalités, les services publics, les services préhospitaliers ou autres. Ce contexte a une incidence sur la façon d'envisager et de réaliser les interventions. Par ailleurs, les risques sont de divers ordres et s'insèrent dans un nouveau concept de sécurité civile. Il peut s'agir de risques sociaux (manifestations de masse, actes terroristes, épidémies, etc.), de catastrophes naturelles (inondations, verglas, etc.), d'accidents associés à la technologie (déversement de produits chimiques, etc.).

Interventions à titre de premier répondant

Dans le cas d'urgences nécessitant une intervention rapide dans le but de réduire l'occurrence de morbidité et de mortalité, les premiers répondants doivent fournir les premiers soins nécessaires. Ces interventions doivent être effectuées conformément aux protocoles cliniques reconnus, jusqu'à ce que les techniciens ambulanciers prennent le relais. Dans le cadre de leurs fonctions, les pompiers et pompières agissent à titre de premier répondant pour toute situation nécessitant des soins préhospitaliers.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Techniques de sécurité incendie* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques de sécurité incendie*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer une approche client dans la perspective de dispenser des services aux citoyens;
- accroître ses facultés d'empathie par rapport aux victimes d'incendie, de problèmes de nature médicale, de sinistres ou autres;
- promouvoir l'importance de la formation continue en sécurité incendie.

Matrice des compétences

La matrice des compétences fournit un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

DEC TECHNIQUES DE SÉCURITÉ INCENDIE	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES										
			Analyser la fonction de travail et le contexte d'intervention	Analyser l'incidence des phénomènes physiques et chimiques sur une intervention en sécurité incendie	Prévoir les dangers associés à la structure de bâtiments lors d'un incendie	Appliquer des techniques d'intervention psychosociale	Analyser l'apport des systèmes de détection et d'autoprotection relativement à la lutte contre les incendies	Interpréter des plans de bâtiments, de sites et d'infrastructures urbaines	Situer les rôles et les fonctions des divers intervenants en sécurité incendie et en sécurité civile	Prévoir les dangers d'incendie associés aux systèmes électriques, de ventilation, de climatisation et de chauffage	Maintenir les exigences physiques propres à l'intervention en sécurité incendie	Traiter des données en sécurité incendie sur supports informatiques	Interpréter des plans de sécurité incendie
		Numéro de la compétence	1	2	3	4	6	10	12	13	14	15	17
Maintenir à jour sa compétence relative à la fonction de premier répondant		5	<input type="radio"/>			<input type="radio"/>							
Combattre des incendies dans des installations souterraines		7	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>						
Intervenir dans les zones à accès limité lors d'incidents à risques de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN)		8	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>							
Analyser des tactiques de lutte contre l'incendie en vue d'interventions particulières		9	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>						
Effectuer la recherche et le sauvetage de victimes en milieu urbain		11	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>					
Agir à titre d'éducateur ou d'éducatrice du public en prévention des incendies		16	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	
Préparer des plans d'intervention en sécurité incendie		18	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Combattre des incendies dans des bâtiments comprenant des systèmes mécaniques complexes		19	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>
Formuler des recommandations relatives à la réduction de l'occurrence des incendies		20	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, la mise au jour de leur communauté de compétences, le cas échéant. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de sécurité incendie* n'ont pas permis de relever, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail et le contexte d'intervention.

Contexte de réalisation

- À partir des chartes, des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur.
- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la profession, de la détermination des agglomérations à forte densité de population ainsi que des villes centres ayant un parc industriel d'envergure et de documents relatifs aux formations offertes en sécurité incendie.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Caractériser la fonction de travail, ses conditions d'exercice et ses exigences.</p> <p>2 Examiner les services de sécurité incendie desservant les agglomérations à forte densité de population ainsi que les villes centres.</p> <p>3 Cerner la réglementation existante au regard de la fonction de travail.</p> <p>4 Reconnaître les règles d'éthique de la profession.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'information colligée. • Relevé des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. • Examen des tâches et des opérations liées à la fonction de travail. • Inventaire des connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires à l'exercice de la fonction de travail. • Établissement des distinctions entre les champs d'intervention des services de sécurité incendie. • Établissement de liens entre les caractéristiques d'un territoire et les services qui y sont associés. • Examen de la réglementation s'appliquant à l'exercice de la profession. • Distinction juste de son rôle professionnel par rapport à la réglementation en vigueur. • Identification des règles relatives à l'application des chartes des droits et libertés québécoise et canadienne de la personne et du Code civil. • Reconnaissance des droits et obligations envers le public, les membres de la profession et d'autres corps professionnels. |
|--|--|

- 5 Mettre en relation les exigences des différentes fonctions de travail en sécurité incendie et les formations qu'elles requièrent.
- Distinctions établies entre la formation menant à un DEP ou à un DEC.
 - Détermination d'un cheminement réaliste de carrière à court et à moyen terme.
 - Mise en relation des différentes fonctions de travail avec les ordres d'enseignement.
 - Évaluation et confirmation de son orientation professionnelle.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'incidence des phénomènes physiques et chimiques sur une intervention en sécurité incendie.

Contexte de réalisation

- Pour tout type d'intervention et d'événements pouvant impliquer la présence de matières dangereuses.
- À l'aide de la réglementation en vigueur et de documentation spécialisée.
- Avec des outils et des équipements mécaniques, hydrauliques et pneumatiques utilisés en sécurité incendie.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Évaluer les propriétés d'une matière dangereuse.</p> <p>2 Analyser l'environnement dans lequel se trouve un produit et son impact sur la transformation potentielle de ce produit durant un incendie.</p> <p>3 Examiner les produits de la combustion et en établir les dangers pour les personnes et l'environnement.</p> <p>4 Associer des phénomènes physicochimiques aux circonstances d'un incendie.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des propriétés physicochimiques d'une matière dangereuse en fonction : <ul style="list-style-type: none"> – de sa toxicité, – de sa réactivité. • Établissement du niveau de combustibilité du produit. • Établissement du niveau de réactivité du produit. • Prise en compte de l'impact de l'environnement dans lequel se retrouve le produit. • Distinction juste des produits de la combustion. • Analyse appropriée de la toxicité des gaz et des résidus de combustion en tenant compte de la constitution des combustibles, des conditions environnementales et des nouveaux matériaux synthétiques. • Mesure des dangers potentiels. • Distinction juste des phénomènes physico-chimiques en cause. • Distinction des phénomènes liés aux réactions endothermiques et exothermiques. • Estimation du taux de combustion et des indices de propagation des flammes et de dégagement de fumée. • Détermination des facteurs pouvant affecter la vitesse de propagation. |
|--|--|

- 5 Établir des liens entre des principes scientifiques et leurs applications dans le cadre d'une intervention en sécurité incendie.
- Reconnaissance des principes de la physique, de la mécanique, de l'hydraulique et de la pneumatique, notamment :
 - les notions de force, de levier, de palan, de pression, etc.
 - Association des phénomènes scientifiques et de leur portée durant l'utilisation des outils et des équipements.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Prévoir les dangers associés à la structure de bâtiments lors d'un incendie.

Contexte de réalisation

- Pour tout type d'incendie dans un bâtiment.
- À l'aide du Code national du bâtiment, des tables d'homologation de résistance au feu en vigueur et de la réglementation en vigueur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Classifier le bâtiment selon son usage. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination de l'usage du bâtiment à partir de la classification du Code national du bâtiment (CNB). • Repérage des matériaux prévus en fonction de l'usage du bâtiment. |
| 2 En fonction de l'usage établi, confirmer la présence, la transformation ou l'altération des matériaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des matériaux exigés en fonction de l'usage du bâtiment. • Repérage précis des normes relatives à la résistance au feu. • Repérage d'éléments structuraux transformés ou altérés. |
| 3 Vérifier présence de dispositifs d'obturation et de séparation coupe-feu. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des différents dispositifs d'obturation et de séparation coupe-feu. • Reconnaissance du rôle des différents dispositifs d'obturation et de séparation coupe-feu dans la propagation d'un incendie. |
| 4 Anticiper la propagation d'un incendie. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des endroits propices à la propagation. • Établissement de liens entre les essais d'homologation et la présence d'éléments structuraux transformés ou altérés. • Estimation de la durée sécuritaire de l'occupation du bâtiment. |
| 5 Anticiper un effondrement de structure. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage des signes de détérioration de structure, précurseurs d'un effondrement. • Estimation juste des risques actuels et potentiels et de leurs conséquences. |
| 6 Adapter son intervention au déroulement de l'incendie. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination des gestes à exécuter en fonction de la tactique commandée. • Transmission, à l'officier en poste, de toute information pertinente au regard de la structure du bâtiment. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Appliquer des techniques d'intervention psychosociale.

Contexte de réalisation

- Dans le cadre d'interventions en situation de crise.
- À l'occasion d'appels de premier répondant.
- À l'occasion de situations courantes.
- Durant une interaction avec une personne ou un groupe.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les paramètres du comportement humain lors d'événements de masse, d'événements traumatisants ou de sinistres.

- Différenciation de paramètres tels que les réflexes, les attitudes, les réactions, etc.
- Association juste de paramètres au regard des comportements qui en découlent.
- Reconnaissance de divers comportements et réactions spontanées en situation de crise.

2 Analyser les réactions prévisibles d'un groupe culturel, ethnique ou religieux pouvant avoir un impact lors des situations courantes de la vie professionnelle d'un pompier ou d'une pompière.

- Reconnaissance de comportements liés à des réalités culturelles.
- Prise en compte de ses propres réactions par rapport à diverses réalités culturelles.
- Détection de signes laissant présager des comportements particuliers par rapport à une situation à risque.

3 Adopter des comportements respectueux par rapport à la différence.

- Manifestation d'ouverture et de respect.
- Reconnaissance de diverses particularités liées à la race, au sexe, à la culture, à l'appartenance à une communauté culturelle, à la religion, etc.
- Reconnaissance de manifestations d'intolérance.
- Reconnaissance de ses valeurs au regard des différences et de la diversité culturelle.

4 Établir un contact avec des personnes de différents groupes culturels, ethniques ou religieux.

- Adaptation de son mode de communication.
- Reconnaissance des particularités et des besoins des personnes en cause.
- Manifestation d'ouverture et de respect.
- Qualité de l'écoute.

5 Neutraliser des situations conflictuelles.

- Détection de moyens d'intervention adaptés à la situation :
 - communication conflictuelle;
 - comportements particuliers.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Maintenir à jour sa compétence relative à la fonction de premier répondant.

Contexte de réalisation

- Pour des appels urgents de nature médicale.
- Pour une personne ou un groupe de personnes.
- Dans le cadre de protocoles d'intervention clinique à l'usage des premiers répondants.
- À partir de la réglementation en vigueur.
- À l'aide d'un défibrillateur externe automatisé (DEA), d'adrénaline, d'une trousse d'obstétrique, d'une trousse de premiers soins, du matériel d'immobilisation, du matériel d'oxygénothérapie et de mannequins.
- En collaboration avec divers intervenants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Effectuer une approche clinique.

- Exécution d'un examen primaire en respectant les priorités.
- Communication appropriée et adaptée à la situation.
- Manifestation d'empathie pour la victime.

2 Effectuer une réanimation dans le cadre du protocole DEA.

- Relevé des critères d'inclusion pour l'initiation des manœuvres de réanimation.
- Reconnaissance des manifestations cliniques reliées à une ventilation inefficace.
- Exécution appropriée des manœuvres.
- Préparation et utilisation sécuritaire des équipements, appareils et accessoires requis.
- Respect des protocoles applicables.

3 Administrer de l'adrénaline.

- Reconnaissance des critères d'inclusion concernant l'administration d'adrénaline.
- Sélection de la dose requise d'épinéphrine en fonction du poids estimé de la victime.
- Manipulation précise et sécuritaire du dispositif auto-injecteur.

- 4 Procéder à un accouchement d'urgence.
- Reconnaissance des signes précurseurs.
 - Application appropriée des protocoles.
 - Préparation de la patiente et des équipements appropriés.
 - Respect des règles d'asepsie.
 - Minutie des gestes.
 - Manifestation de respect pour la personne.
 - Soins adéquats prodigués au nouveau-né.
 - Application du protocole de réanimation cardiorespiratoire d'un nouveau-né, le cas échéant.
- 5 Exécuter les protocoles associés à des manifestations cliniques nécessitant une intervention urgente de nature médicale.
- Distinction précise des protocoles selon la situation.
 - Application correcte des protocoles.
 - Préparation et utilisation appropriée des équipements, des appareils et des accessoires nécessaires à l'intervention.
- 6 Exécuter les protocoles prévus en cas de manifestations cliniques associées à un traumatisme et nécessitant une intervention urgente :
- traumatismes crâniens;
 - traumatismes médullaires;
 - traumatismes thoraciques;
 - traumatismes abdominaux;
 - traumatismes pelviens.
- Examen secondaire et choix des priorités.
 - Distinction précise des protocoles selon la situation.
 - Application pertinente des protocoles.
 - Préparation et utilisation appropriée des équipements, des appareils et des accessoires nécessaires à l'intervention.
- 7 Exécuter les protocoles prévus en cas de manifestations cliniques nécessitant une intervention urgente auprès d'une clientèle pédiatrique.
- Distinction précise des protocoles selon la situation.
 - Application pertinente des protocoles.
 - Détermination de l'état de stabilité d'un enfant ou d'un bébé à l'aide du triangle d'évaluation.
 - Préparation et utilisation appropriée des équipements, des appareils et des accessoires nécessaires à l'intervention.
 - Ouverture des voies aériennes et ventilation efficace d'un enfant ou d'un bébé.
- 8 Agir en cas de situations médico-légales problématiques.
- Distinction des notions liées au consentement aux soins.
 - Reconnaissance du rôle et des responsabilités relatives aux victimes violentées.
 - Reconnaissance des situations et des démarches à suivre en cas :
 - de directives de non initiation de réanimation;
 - de réanimation impraticable;
 - de mort évidente.
 - Rédaction juste d'un rapport d'intervention préhospitalière.

- 9 Effectuer une intervention en cas d'acte terroriste affectant la santé.
- Reconnaissance des symptômes physiques découlant d'un acte terroriste affectant la santé.
 - Manifestation de discernement et de vigilance en présence de risques potentiels.
 - Adaptation adéquate de l'intervention.
 - Mise en œuvre des mesures de contrôle de la propagation de la contamination, le cas échéant.
 - Application appropriée d'un processus de triage.
 - Collaboration proactive avec les intervenants ayant rapport avec l'événement.
- 10 Procéder au transfert de la responsabilité de l'intervention aux techniciens ambulanciers en soins avancés.
- Transmission de l'histoire de cas relative à la situation.
 - Assistance apportée aux techniciens ambulanciers en soins avancés, à leur demande.
 - Utilisation appropriée de la terminologie.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'apport des systèmes de détection et d'autoprotection relativement à la lutte contre les incendies.

Contexte de réalisation

- Pour des sites ou des bâtiments comportant des systèmes de détection, d'autoprotection et de canalisations d'incendie.
- À partir de systèmes d'extinction fixes à eau et de systèmes spéciaux.
- À l'aide des codes et de la réglementation en vigueur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Différencier les types de systèmes d'autoprotection et leurs composants.

- Association des différents systèmes d'autoprotection en fonction de l'usage du bâtiment en cause et des normes applicables.
- Distinction des types de canalisations d'incendie en fonction de la réglementation.

2 Reconnaître les moyens de protection individuelle en fonction de l'agent d'extinction utilisé.

- Distinction précise des divers agents d'extinction.
- Appréciation de leurs propriétés.
- Sélection du moyen de protection individuelle en fonction de l'agent physicochimique en cause.

3 Repérer des anomalies de fonctionnement d'un système.

- Reconnaissance du mode de fonctionnement d'un système.
- Relevé de causes possibles d'un mauvais fonctionnement ou d'anomalies qui entravent le fonctionnement du système.
- Inventaire de moyens d'intervention en fonction des anomalies repérées.

4 Différencier les types de systèmes de détection et leurs composants.

- Association des différents systèmes de détection en fonction de l'usage du bâtiment et des normes applicables.
- Reconnaissance des situations nécessitant l'usage de systèmes de détection spéciaux.

5 Analyser l'information transmise par le système de détection.

- Interprétation juste de l'information.
- Établissement de liens entre l'information et l'évolution de l'incendie.
- Identification du type d'alarme (supervision ou détection).

- 6 Actionner les dispositifs auxiliaires d'un système de détection.
- Relevé des divers dispositifs auxiliaires et de leurs fonctions.
 - Utilisation adéquate des dispositifs auxiliaires.
 - Interprétation de l'information transmise par le système.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Combattre des incendies dans des installations souterraines.

Contexte de réalisation

- Sous supervision.
- Pour des installations telles que des stationnements intérieurs à niveaux multiples, des tunnels d'accès, des établissements commerciaux souterrains, des tunnels routiers, des tunnels ferroviaires, des chambres électriques souterraines, le métro, etc.
- À partir du scénario d'intervention prévu et de la réglementation en vigueur.
- En collaboration avec divers intervenants.
- À l'aide de canalisations d'incendie.
- Avec la tenue intégrale de lutte contre les incendies, une autopompe et son inventaire ainsi que les moyens et l'équipement de protection requis :
 - appareil respiratoire autonome;
 - appareils de communication, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Discriminer les renseignements pertinents relatifs à la structure souterraine en cause.

- Prise en considération du type et des caractéristiques de la structure souterraine en cause.
- Vérification de la présence de systèmes d'auto-protection.
- Repérage des points d'eau.
- Localisation des lieux d'accès au foyer d'incendie.
- Prise en considération des équipements techniques prévus pour le raccordement des tuyaux.
- Établissement de liens entre le lieu de l'incendie et le type d'intervention nécessaire.

- 2 Procéder à l'évacuation des personnes.
 - Prise en compte des mesures d'évacuation établies par l'organisation touchée.
 - Localisation des corridors de service.
 - Accompagnement des personnes vers des lieux ou des sorties sécuritaires.
 - Consignes d'évacuation ou de confinement appropriées à la situation.
 - Déplacement et transport de personnes, le cas échéant.
 - Recherche de victimes, s'il y a lieu.

- 3 Prendre les mesures en vue de contrôler les sources de danger.
 - Positionnement sécuritaire des véhicules incendie.
 - Application des directives liées aux dangers d'électrification et d'électrocution.
 - Détermination du moment approprié pour l'utilisation de l'appareil respiratoire autonome.
 - Arrêt des escaliers mobiles.

- 4 Procéder à la ventilation des lieux.
 - Reconnaissance des signes de renversement ou de retour de fumée dans le métro.
 - Respect du scénario d'évacuation de la fumée et des gaz.
 - Création par divers moyens de mouvements de convection de la fumée et des gaz.
 - Utilisation des systèmes de désenfumage.

- 5 Procéder à l'extinction de l'incendie.
 - Prise en considération du temps de déplacement pour atteindre le foyer d'incendie.
 - Utilisation des canalisations d'incendie en fonction des besoins.
 - Utilisation appropriée des systèmes de communication existants.
 - Application de la méthode d'attaque en fonction du plan d'intervention.
 - Constat relatif à la dégradation de la structure et sécurisation du périmètre, le cas échéant.
 - Transmission de l'information pertinente à l'officier du secteur.
 - Extinction des vestiges de feux.

- 6 Terminer l'intervention.
 - Protection et déblayage des lieux.
 - Repérage d'indices utiles à l'établissement de la cause de l'incendie.
 - Récupération des équipements utilisés.
 - Analyse rétrospective de l'événement en fonction du rôle des divers intervenants et en vue d'améliorer l'efficacité des futures interventions.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intervenir dans les zones à accès limité lors d'incidents à risques de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN).

Contexte de réalisation

- Pour tout incident, accident, déversement ou fuite de substances solides, liquides ou gazeuses.
- Pour toute situation comportant des risques de nature chimique, bactériologique, radiologique et nucléaire.
- En collaboration avec divers intervenants et organismes.
- Dans un contexte d'intervention multidisciplinaire.
- À partir des normes NFPA 471 et 472, de la réglementation en vigueur, du Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie, du document relatif à la stratégie en matière CBRN du gouvernement du Canada, d'un plan d'opération et de directives ainsi que de scénarios (normalisés, de rechange).
- À l'aide d'un véhicule de lutte contre les incendies, des équipements d'intervention, de l'outillage, des instruments, des appareils, du matériel et des camions spécialisés requis, de la tenue intégrale de lutte contre les incendies ou de la tenue de protection contre les produits chimiques et les risques bactériologiques, d'appareils de communication, d'un appareil respiratoire autonome, d'antidotes, de banques de données informatisées et de documentation spécialisée, etc.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Distinguer les risques présents et établir les priorités.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des risques qui menacent les personnes, les biens et l'environnement. • Distinction de situations à risques tels que : <ul style="list-style-type: none"> – des explosions; – des épidémies, des épizooties, des pandémies; – des actes terroristes; – des laboratoires clandestins; – des déversements de substances, etc. • Prise en compte de la météo et de ses effets sur l'intervention. • Reconnaissance du rôle et des responsabilités d'une équipe multidisciplinaire dans une situation reliée à un événement impliquant des agents CBRN. • Estimation des actions entreprises par les premiers intervenants sur place. • Prise en compte des caractéristiques et des effets toxiques des agents en cause. • Établissement des actions prioritaires conséquentes.
2 Organiser les secteurs opérationnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'organisation géographique des lieux. • Estimation appropriée du niveau de protection individuel et collectif nécessaire pour l'intervention. • Anticipation juste des conséquences et des effets des agents en cause. • Établissement de secteurs opérationnels et supervision appropriée de leur organisation. • Sélection et préparation adéquate de l'outillage et de l'équipement nécessaires à l'intervention. • Respect du plan d'opération.

- | | | |
|---|--|--|
| 3 | Effectuer des recherches de données et transmettre l'information. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection et interprétation adéquate des données spécialisées et pertinentes pour les agents en cause. • Utilisation adéquate des banques de données. • Justesse de la collecte d'information auprès d'organismes ou de personnes-ressources compétentes. • Transmission judicieuse des informations à qui de droit. • Consignation précise des données relatives à la chronologie des étapes de l'événement. • Reconnaissance du rôle et des responsabilités d'une équipe multidisciplinaire lors d'événements CBRN. |
| 4 | Prendre des lectures et des mesures à l'aide d'instruments, d'appareils ou de matériel de détection. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée des appareils, des instruments ou du matériel de détection. • Mise en fonction et calibrage des appareils et des instruments. • Utilisation appropriée des appareils de détection. • Interprétation juste des données. |
| 5 | Exécuter les tactiques commandées. | <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'élaboration du plan d'opération. • Communications adaptées aux opérations. • Sélection des équipements et de l'outillage requis. • Utilisation adéquate d'un équipement de protection individuelle (EPI) en respectant sa limite de protection. • Auto-injection d'antidotes, s'il y a lieu. • Exécution de tactiques relatives : <ul style="list-style-type: none"> – au contrôle et à la limitation de la propagation de l'agent; – à la neutralisation de l'agent; – au colmatage des fuites; – à la récupération du produit. • Décontamination à l'aide des produits et du matériel requis. |
| 6 | Prendre action en présence d'indices d'un possible incident CBRN relié à un acte terroriste. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du rôle et des responsabilités d'une équipe multidisciplinaire lors d'un événement relié à un acte terroriste. • Analyse du contexte de l'événement : <ul style="list-style-type: none"> – nature de l'appel; – affectation du bâtiment; – ampleur de l'événement (nombre de personnes affectées et symptômes), etc. • Distinction des types possibles d'agents de dispersion. • Supervision de l'organisation d'un site de décontamination de masse. |

7 Terminer l'intervention.

- Récupération du matériel, de l'outillage, des appareils et de l'équipement utilisés.
- Décontamination adéquate du matériel et des équipements.
- Vérification, entretien et remisage appropriés des appareils et des équipements utilisés.
- Participation à une analyse rétrospective de l'intervention.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des tactiques de lutte contre l'incendie en vue d'interventions particulières.

Contexte de réalisation

- Dans des contextes nécessitant des tactiques de lutte contre l'incendie :
 - procédés industriels;
 - barrages hydroélectriques;
 - secteurs aéroportuaires et portuaires;
 - lieux de stockage (silos, etc.)
 - établissements de détention, etc.
- Dans le cadre d'une intervention nécessitant deux unités d'intervention (autopompe et échelle).
- En tenant compte de la réglementation en vigueur.
- À partir de plans d'intervention en sécurité incendie et de guides d'intervention à l'intention des services d'incendie (gouvernementaux, municipaux, etc.).
- À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies ainsi que de véhicules d'incendie et de matériel de lutte contre l'incendie.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître des emplacements ou des contextes requérant des tactiques particulières de lutte contre l'incendie.

- Repérage de divers lieux, structures, événements ou situations présentant des particularités au regard des interventions en sécurité incendie.
- Prise en considération de facteurs tels que :
 - la configuration des lieux;
 - les risques potentiels;
 - des méthodes d'intervention particulières;
 - l'autorité administrative ou légale en cause.
- Estimation juste de l'incidence de particularités sur l'intervention :
 - organisation du travail;
 - tactiques d'intervention;
 - temps prévu pour l'intervention, etc.

2 Déterminer les risques engendrés par des situations particulières.

- Relevé précis des risques présents et potentiels.
- Détermination juste de mesures pour neutraliser les risques :
 - mesures immédiates;
 - mesures prises par une autorité compétente.

- 3 Associer des méthodes d'intervention à des situations particulières.
- Reconnaissance des méthodes en fonction de guides des opérations reliées à divers sites ou emplacements.
 - Reconnaissance d'autres méthodes d'intervention en fonction de situations particulières.
 - Distinction des méthodes d'intervention régulières et particulières.
- 4 Repérer les autorités mises en cause par des situations particulières.
- Reconnaissance de la législation applicable à l'intervention, le cas échéant.
 - Distinction des rôles et des mandats des diverses autorités en cause.
 - Reconnaissance des limites d'intervention en sécurité incendie par rapport à l'autorité en cause.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Interpréter des plans de bâtiments, de sites et d'infrastructures urbaines.

Contexte de réalisation

- Dans le cadre d'interventions relatives à la lutte contre l'incendie et à la prévention des incendies.
- À partir de devis, de plans d'architecture, de structure, de mécanique du bâtiment, sur papier ou sur supports informatiques.
- À l'aide de supports informatiques, de la réglementation en vigueur et de matériel et d'instruments de dessin.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Sélectionner le type de plan en fonction de l'intervention. 2 Se forger une représentation du bâtiment, du site ou de l'infrastructure. 3 Repérer les informations appropriées à une intervention en sécurité incendie. 4 Tracer des croquis. 5 Rassembler et transmettre l'information dans le cadre d'une intervention. | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction adéquate des documents mis à sa disposition. • Spécification du ou des plans nécessaires à l'intervention. • Reconnaissance des conventions de dessin. • Reconnaissance des informations contenues dans le cartouche : symboles, échelle, etc. • Mise en relation pertinente des différentes vues. • Repérage des spécifications techniques, des produits et des matériaux dans un devis. • Repérage des différents symboles des systèmes mécaniques du bâtiment. • Choix judicieux du type de croquis à utiliser. • Justesse des formes et des proportions reportées : <ul style="list-style-type: none"> – sur un croquis d'observation; – sur un croquis technique (cote). • Respect des normes et des conventions. • Organisation structurée de l'information. • Pertinence de l'information sélectionnée. • Souci de précision. |
|---|---|

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer la recherche et le sauvetage de victimes en milieu urbain.

Contexte de réalisation

- Dans diverses situations d'effondrement de structures.
- Dans le cadre d'incendies, de tremblements de terre, d'attentats, etc.
- À partir des normes NFPA 1670 et 1600.
- À partir de la réglementation en vigueur.
- En collaboration avec divers intervenants.
- À l'aide de plans, de camions d'incendie (autopompe, échelle, camion spécialisé), d'appareils de détection et de mesure (matières dangereuses), de caméras thermiques, infrarouges, de caméras robot (*snake eyes*) et d'échosondeurs, etc. ainsi que de matériel d'immobilisation et d'une trousse de premiers soins.
- À l'aide de matériel, d'outillage et d'équipement spécialisé pour l'étalement (crics, bois, contreplaqué, colombages, etc.), pour les espaces clos (appareil respiratoire, abduction d'air, chauffage, appareils de communication, etc.) et pour le sauvetage vertical (cordages, harnais, etc.).

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Colliger l'information nécessaire à l'intervention.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Identification visuelle des caractéristiques de l'infrastructure en cause. • Prise en considération de l'information transmise par diverses personnes-ressources. • Sélection des plans appropriés pour l'intervention. • Organisation structurée de l'information recueillie. • Interprétation juste de l'information colligée. |
| <p>2 Planifier les opérations de recherche et de sauvetage pour des personnes emprisonnées sous des décombres.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé géophysique des lieux. • Relevé des risques potentiels liés à l'intervention et à la configuration des lieux. • Prise en compte des conditions climatiques. • Planification d'un plan d'opération. |

- | | |
|--|---|
| 3 Préparer les opérations de recherche de personnes emprisonnées sous des décombres. | <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'organisation géographique des lieux. • Sécurisation du site d'intervention. • Détermination des endroits prioritaires de recherche. • Préparation du plan de repérage des victimes. • Vérification de l'atmosphère à l'aide des appareils de détection et de mesure. • Sélection et préparation des équipements nécessaires au repérage. |
| 4 Effectuer les opérations de recherche et de sauvetage à titre d'éclaireur. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage des voies d'accès possibles. • Application de méthodes de déplacement en fonction de la situation. • Description juste des informations relatives au déplacement. • Déplacement minutieux d'objets ou d'éléments structuraux. • Étalement réaliste et sécuritaire en fonction du déplacement dans les décombres. • Respect du plan d'opération. |
| 5 Effectuer les opérations d'assistance et de communication. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection et préparation des équipements nécessaires au sauvetage (étalement, abduction d'air, chaufferette, etc.) en fonction des demandes formulées. • Consignation précise de l'information transmise. • Justesse des croquis en fonction de l'information transmise par les éclaireurs. • Clarté des comptes rendus transmis à l'officier responsable. • Détection des signes de panique et transmission de l'information à l'officier, le cas échéant. |
| 6 Préparer la victime à son évacuation. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication appropriée avec la victime et l'équipe de soutien. • Premiers soins prodigués à la victime en vue de stabiliser son état. • Détermination judicieuse de la méthode d'évacuation de la victime. • Stabilisation de la victime en fonction de la méthode d'évacuation retenue. |
| 7 Évacuer la victime et la confier aux autorités compétentes. | <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement et progression sécuritaires vers la sortie. • Transmission constante de l'information relative à l'état de la victime. • Transmission de l'histoire de cas aux techniciens ambulanciers en soins avancés, le cas échéant. |

8 Terminer l'intervention.

- Récupération du matériel, de l'outillage, des appareils et de l'équipement utilisés.
- Vérification, entretien et remisage appropriés des appareils et des équipements utilisés.
- Participation à une analyse rétrospective de l'intervention.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer les rôles et les fonctions des divers intervenants en sécurité incendie et en sécurité civile.

Contexte de réalisation

- Dans le contexte d'événements en sécurité civile et d'interventions multidisciplinaires.
- À partir de la réglementation en vigueur, notamment de la Loi sur la sécurité civile, de schémas de couverture de risques, de plans de mesures d'urgence et de plans de sécurité incendie.
- À l'aide des programmes en sécurité civile existants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Distinguer un événement en sécurité incendie d'un événement en sécurité civile.

- Relevé exact des caractéristiques déterminant la nature de l'événement.
- Distinction des mesures mises en place lors d'un événement en sécurité civile.
- Évaluation juste de l'impact de l'événement sur la population.
- Reconnaissance de l'autorité légale et administrative en cause.
- Distinction de la teneur des divers programmes, schémas et plans existants.

2 Situer les intervenants en sécurité civile.

- Distinction des instances susceptibles d'intervenir lors d'un événement en sécurité civile.
- Reconnaissance du champ d'intervention des différents intervenants.
- Délimitation des rôles, des mandats et des responsabilités des diverses instances.

3 Situer les services de sécurité incendie au regard du plan de sécurité civile.

- Reconnaissance des rôles, des mandats et des responsabilités des services de sécurité incendie en fonction du plan de sécurité civile.
- Reconnaissance du rôle du pompier et de la pompière lors de la mise en place d'un poste de commandement unifié.
- Reconnaissance de l'importance de la collaboration des divers acteurs dans une intervention multidisciplinaire.

- 4 Participer à l'élaboration de plans de sécurité civile.
- Analyse de la teneur de programmes de sécurité civile existants.
 - Estimation des risques, des indices de vulnérabilité et des besoins en fonction du territoire à desservir.
 - Estimation de l'impact des programmes sur l'information transmise au public.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Prévoir les dangers d'incendie associés aux systèmes électriques, de ventilation, de climatisation et de chauffage.

Contexte de réalisation

- Dans divers contextes :
 - lutte contre l'incendie;
 - prévention de l'incendie ou réduction de l'occurrence des incendies.
- À partir de plans, de devis, de schémas d'électricité ainsi que de documentation technique, etc.
- À l'aide de la réglementation en vigueur.
- À partir de systèmes de ventilation, de systèmes de climatisation, de systèmes de chauffage et de systèmes de réfrigération.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Associer des systèmes mécaniques au type de bâtiment et à son usage.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction de divers systèmes de ventilation, de climatisation, de chauffage et de réfrigération. • Reconnaissance des principes de fonctionnement des systèmes électrique, de ventilation, de climatisation, de réfrigération et de chauffage. • Mise en relation des divers systèmes mécaniques en conformité avec le Code national du bâtiment (CNB). |
| <p>2 Relever différents types de dispositifs de sécurité incendie sur les systèmes mécaniques d'un bâtiment.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction des caractéristiques et du mode de fonctionnement des dispositifs sur les systèmes. • Mise en relation du type de dispositif sur les systèmes en fonction de l'affectation du bâtiment. |
| <p>3 Déterminer les paramètres associés à des risques d'incendie ou d'électrocution.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des paramètres réglementaires d'installation des principaux systèmes mécaniques d'un bâtiment. • Relevé des composants qui représentent un risque d'incendie ou d'électrocution. • Interprétation juste de la réglementation. |
| <p>4 Cibler les points de vérification dans une perspective de prévention ou de réduction de l'occurrence des incendies.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des éléments à inspecter en fonction des systèmes mécaniques du bâtiment. • Reconnaissance des anomalies pouvant nuire au bon déroulement des opérations au cours d'une intervention. • Détermination des règles de santé et de sécurité applicables aux lieux d'inspection. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Maintenir les exigences physiques propres à l'intervention en sécurité incendie.

Contexte de réalisation

- Dans le cadre de situations représentatives du milieu de travail, d'un entraînement visant à améliorer sa condition cardiovasculaire et musculaire et d'un entraînement visant à prévenir des blessures.
- À partir des exigences d'embauche des services de sécurité incendie et d'un bilan physique personnel effectué au préalable, le cas échéant.
- À l'aide de divers programmes d'entraînement ainsi que d'équipement et de matériel d'entraînement.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Examiner les exigences d'embauche des employeurs relatives à la condition physique.

- Distinction précise du type d'exigences requises.
- Mise en relation des exigences d'embauche et de celles qui sont nécessaires à l'exécution du travail.

2 Évaluer sa condition physique.

- Évaluation réaliste de sa condition physique, en fonction :
 - de barèmes reconnus;
 - de ses objectifs établis au préalable;
 - des exigences récurrentes de la profession.
- Prise en compte de ses forces et de ses faiblesses.
- Relevé exact des écarts entre sa condition physique et les objectifs visés.
- Reconnaissance de l'importance de prendre en charge sa santé et sa condition physique.

3 Établir un programme d'entraînement physique.

- Formulation d'objectifs réalistes et mesurables.
- Prise en compte du bilan effectué et des exigences du milieu.
- Établissement d'un programme d'entraînement en fonction de ses habiletés et de ses capacités.
- Prise en compte de références reconnues.
- Prise en considération des activités récréatives et sportives personnelles dans l'établissement du programme d'entraînement.
- Présentation du programme d'entraînement assortie d'arguments convaincants.

- | | |
|---|--|
| 4 Appliquer son programme d'entraînement physique. | <ul style="list-style-type: none">• Développement de ses capacités physiques.• Travail soutenu visant l'atteinte des objectifs.• Respect de l'échéancier.• Évaluation itérative de sa progression.• Consignation du cheminement sur une fiche d'entraînement personnalisé. |
| 5 Réajuster son programme d'entraînement, au besoin. | <ul style="list-style-type: none">• Pertinence des ajustements à apporter a son programme.• Prise en compte du contexte de vie ou de signes précurseurs de blessures.• Modification conséquente de sa fiche d'entraînement personnalisé. |
| 6 Analyser les dangers liés aux substances menant à une forme physique factice. | <ul style="list-style-type: none">• Distinction des différentes substances et de leurs effets à court et à long terme sur le corps humain. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter des données en sécurité incendie sur supports informatiques.

Contexte de réalisation

- Dans le cadre de situations courantes en sécurité incendie.
- À l'aide de supports informatiques, de périphériques et d'accessoires, de logiciels de bureautique, d'outils de communication informatisés, de progiciels et de sources de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Utiliser des logiciels courants de bureautique et de communication.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation judicieuse d'un poste de travail informatisé. • Utilisation et ajustement appropriés des périphériques. • Utilisation juste des principales fonctions des logiciels. • Respect de la marche à suivre pour la création, la modification, l'enregistrement et l'impression de documents. • Utilisation adéquate de logiciels permettant d'effectuer des présentations sur supports informatiques. |
| <p>2 Exploiter des moteurs de recherche sur l'autoroute électronique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des moteurs de recherche. • Utilisation adéquate d'une méthode de recherche. • Recherche et collecte de données pertinentes. |
| <p>3 Reconnaître les progiciels utilisés en sécurité incendie.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de différents logiciels d'application et progiciels utilisés : <ul style="list-style-type: none"> – pour le dessin, les croquis; – les plans d'intervention; – divers formulaires (prévention), etc. |

- 4 Reconnaître de nouvelles applications informatiques en sécurité incendie.
- Prise en compte des avancées technologiques au regard :
 - de la répartition des appels;
 - de la prise de photos (recherche et causes d'incendie);
 - de la cartographie du territoire;
 - du système de géolocalisation par satellite (GPS), etc.
 - Reconnaissance de l'importance d'assurer une veille technologique dans le domaine de la sécurité incendie.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Agir à titre d'éducateur ou d'éducatrice du public en prévention des incendies.

Contexte de réalisation

- Dans le contexte de sessions d'information, de visites commentées, de relations avec les médias, de fabrication de matériel didactique, etc.
- À partir des orientations du ministère de la Sécurité publique (MSP).
- À l'aide de documentation et de matériel de prévention des incendies, de supports informatiques, d'accessoires et de matériel audiovisuel ainsi que de données statistiques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Déterminer des priorités en matière d'éducation du public. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des orientations du MSP. • Compilation et classement appropriés de données statistiques. • Interprétation judicieuse de données statistiques. • Discrimination de divers problèmes liés à la sécurité incendie. • Détermination des besoins particuliers d'information et des résultats attendus. |
| 2 Planifier une activité visant l'éducation du public. | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse minutieuse des programmes d'éducation du public disponibles. • Distinction juste des caractéristiques des publics cibles. • Choix d'activités d'information adaptées. • Sélection appropriée des outils de communication. |
| 3 Planifier la logistique entourant la tenue d'une activité visant l'éducation du public. | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection d'un emplacement ou d'un lieu adéquat pour la tenue de l'activité. • Préparation de la documentation et du matériel nécessaires. |
| 4 Animer une activité visant l'éducation du public. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation claire des objectifs de l'activité. • Utilisation appropriée de techniques de communication et d'animation. • Validation ponctuelle du niveau d'intérêt et de compréhension des participants. • Utilisation appropriée du matériel et de l'équipement. |

5 Évaluer les résultats d'une activité visant l'éducation du public.

- Sélection d'instruments d'évaluation pertinents.
- Utilisation adéquate des instruments d'évaluation.
- Objectivité de l'appréciation du niveau de satisfaction de la clientèle.
- Prise en compte des résultats pour effectuer des ajustements.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Interpréter des plans de sécurité incendie.

Contexte de réalisation

- Pour tout bâtiment visé par la réglementation.
- En fonction d'une intervention et du recensement du patrimoine bâti.
- À partir de plans de sécurité incendie.
- A l'aide de la réglementation en vigueur et de supports informatiques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Identifier les différentes sections d'un plan de sécurité incendie.

- Reconnaissance juste des différentes sections d'un plan de sécurité incendie.
- Mise en relation des différentes sections.

2 Repérer et transmettre les informations pertinentes au cours d'une intervention en sécurité incendie.

- Discrimination du type d'information consignée sur les plans.
- Repérage de l'information en fonction d'une tactique demandée au cours d'une intervention.
- Clarté et pertinence de l'information transmise.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

3 Signaler des données erronées, manquantes ou non actualisées.

- Collecte de données pertinentes.
- Pertinence des recommandations et de l'information fournie pour la mise à jour des plans de sécurité incendie.
- Suivi de l'information auprès des personnes concernées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Préparer des plans d'intervention en sécurité incendie.

Contexte de réalisation

- En fonction d'une intervention en sécurité incendie, du recensement du patrimoine bâti et de la prévention des incendies.
- À partir de la norme NFPA 1620.
- À l'aide de la réglementation en vigueur, d'un plan de sécurité incendie, de plans de bâtiments ou de sites existants, de croquis, de formulaires, de supports informatiques, de logiciels et de progiciels, d'un appareil photo numérique ainsi que d'une table et de matériel à dessin.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Relever les bâtiments nécessitant un plan d'intervention. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de données colligées par le service. • Utilisation judicieuse des critères de sélection en fonction du type de risque. • Prise en compte de l'affectation du bâtiment. |
| 2 Préparer ou adapter les outils de collecte de données. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de l'information contenue dans la norme NFPA 1620. • Discrimination adéquate des informations à inclure dans les documents. • Réalisation d'outils fonctionnels et adaptés à l'intervention. |
| 3 Recueillir des données pour préparer le plan d'intervention. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des informations pertinentes contenues dans le plan de sécurité incendie. • Collecte exhaustive des données sur les lieux. • Relevé des données erronées, manquantes ou non actualisées. |
| 4 Tracer des croquis cotés du bâtiment ou du site. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des vues. • Respect des proportions et des formes. • Utilisation adéquate des conventions de dessin. • Précision du dessin en fonction des lieux. |
| 5 Consigner les données sur support informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation correcte du ou des logiciels d'application. • Organisation structurée de l'information. • Exactitude des données consignées. • Mise à jour des données. |

- 6 Mettre les informations recueillies en perspective, en vue d'une intervention.
- Validation de la pertinence des informations recueillies.
 - Réalisme et faisabilité d'un scénario d'intervention ultérieure.
 - Pertinence des recommandations et de l'information fournie pour la mise à jour des plans d'intervention.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Combattre des incendies dans des bâtiments comprenant des systèmes mécaniques complexes.

Contexte de réalisation

- Pour des interventions impliquant plusieurs unités d'intervention.
- Pour des bâtiments comprenant des systèmes mécaniques complexes de ventilation, de climatisation, de chauffage, de réfrigération, de sécurité et de communication, des équipements techniques, des ascenseurs, des équipements d'auto protection ainsi que des canalisations d'incendie et des dispositifs de contrôle de pression, etc.
- À partir d'un plan d'opération et du guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie.
- Avec l'aide d'un plan d'intervention en sécurité incendie et d'un plan de sécurité incendie.;
- À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies, d'une autopompe et de son matériel ainsi que des moyens et de l'équipement de protection requis :
 - appareil respiratoire autonome;
 - systèmes de communication, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 À l'arrivée sur les lieux de l'intervention, analyser les paramètres de la situation.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de liens entre la situation et les données initiales de l'appel. • Prise en considération des risques immédiats pour les personnes et les biens. • Prise en compte des mesures d'évacuation en cours en fonction des issues, des escaliers et des ascenseurs. • Prise en compte des éléments de cloisonnement. |
| <p>2 Analyser les caractéristiques du bâtiment en cause.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du type de bâtiment, de son usage et de ses caractéristiques. • Repérage visuel des systèmes et des dispositifs particuliers d'autoprotection et des ouvertures naturelles. • Distinction des types de canalisations d'incendie. • Localisation des éléments liés à l'information fournie dans le plan d'intervention ou le plan de sécurité incendie. • Interprétation du plan du bâtiment. |

- | | |
|--|--|
| 3 Analyser l'information fournie par le panneau d'alarme. | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction du type de système de détection. • Interprétation adéquate des messages. • Utilisation appropriée des dispositifs auxiliaires du système. • Perception adéquate de l'évolution de l'incendie à partir des composants ou des détecteurs activés. |
| 4 Prévenir les dangers. | <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement sécuritaire des véhicules incendie. • Application des directives relatives aux dangers d'électrification et d'électrocution. • Détermination du moment approprié pour l'utilisation de l'appareil respiratoire autonome, s'il y a lieu. |
| 5 Appliquer des tactiques d'intervention commandées en fonction du plan d'opération. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination adéquate d'un plan de recherche de victime en fonction des contraintes du bâtiment. • Ventilation des lieux en respectant les mouvements de convection des gaz, des contraintes et des dangers liés au bris de la fenestration. • Installation adéquate des jets d'attaque et de protection. • Respect des méthodes d'attaque et des techniques de travail. • Prise en considération des particularités associées à la protection et au déblayage des lieux. • Reconnaissance et prise en compte des secteurs fonctionnels durant l'intervention. • Prise en compte de l'effort physique à déployer durant l'intervention. |
| 6 Utiliser les équipements et les mécanismes d'autoprotection. | <ul style="list-style-type: none"> • Branchement des tuyaux aux canalisations d'incendie. • Activation et ajustement appropriés des dispositifs de contrôle de pression sur les robinets. • Mise en fonction des divers mécanismes d'autoprotection. |
| 7 Utiliser un ascenseur durant l'intervention. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du type d'ascenseur et des dispositifs de contrôle. • Activation appropriée de l'ascenseur. • Respect des consignes de santé et de sécurité. |

- 8 Utiliser le système de communication du bâtiment.
- Identification juste du type de système et du mode de mise en fonction (interphone, à circuit fermé, etc.).
 - Utilisation appropriée du système.
 - Clarté des communications.
- 9 Utiliser les équipements techniques du bâtiment.
- Activation ou désactivation du groupe électrogène.
 - Activation ou désactivation du système de désenfumage.
 - Activation ou désactivation du système de pressurisation.
- 10 Terminer l'intervention.
- Récupération du matériel, de l'outillage, des appareils et de l'équipement utilisés.
 - Vérification, entretien et remisage appropriés des appareils et des équipements utilisés.
 - Participation à une analyse rétrospective de l'intervention.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Formuler des recommandations relatives à la réduction de l'occurrence des incendies.

Contexte de réalisation

- Dans le cadre d'interventions en sécurité incendie, de reconnaissance du patrimoine bâti sur un territoire donné, d'activités préventives, d'événements populaires et de mises à jour de schémas de couverture de risques, etc.
- Pour des recommandations d'achat d'équipement.
- À l'aide de la réglementation en vigueur et de supports informatiques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Formuler des recommandations relatives à l'amélioration des interventions en sécurité incendie.</p> <p>2 Déceler des anomalies lors de visites préventives.</p> <p>3 Confronter les anomalies décelées avec la réglementation en vigueur.</p> <p>4 Formuler des recommandations pour corriger les anomalies dans le cadre de la prévention des incendies et de l'éducation des citoyens.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des suggestions en fonction d'anomalies décelées en cours d'intervention ou de traitement de dossiers. • Clarté des recommandations appuyées par la réglementation. • Justesse des mesures prescrites. • Utilisation de la terminologie appropriée.
<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'éthique professionnelle et des limites à son rôle et à sa fonction. • Respect des règles de santé et de sécurité du travail. • Détection judicieuse des anomalies.
<ul style="list-style-type: none"> • Recherche méthodique et efficace de l'information. • Comparaison de la réglementation applicable avec les anomalies décelées. • Interprétation juste des textes. • Consignation exacte des données.
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte du contexte d'intervention. • Clarté des recommandations appuyées par la réglementation. • Justesse des mesures proposées. • Vulgarisation appropriée de l'information. • Utilisation de la terminologie appropriée. |
|---|--|

- 5 Formuler des recommandations relatives aux circonstances d'un incendie.
 - Clarté des recommandations appuyées par les observations effectuées.
 - Justesse des mesures proposées.
 - Utilisation de la terminologie appropriée.

- 6 Formuler des recommandations en vue d'actualiser les schémas de couverture de risques.
 - Perception juste des limites de son intervention en fonction de son rôle et de sa fonction.
 - Pertinence et réalisme des mesures suggérées.
 - Clarté des recommandations appuyées par la réglementation.
 - Justesse des recommandations au regard des actions préventives, correctives et prédictives.

- 7 Effectuer un suivi.
 - Planification pertinente du suivi à effectuer.
 - Respect de l'échéancier.

